



# Transition énergétique des piscines par un système de chauffage au bois et renouvellement des anciennes chaufferies bois en Région Sud

## OFFRE DE STAGE

Les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur (statut associatif – 13 salariés) ont pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus sur l'ensemble des questions liées à la forêt, sa gestion et ses activités induites.

La Région, l'ADEME, la DRAAF et les Communes forestières, se sont associés afin de développer le bois énergie en valorisant les forêts de la région ([www.bois-energie.ofme.org/](http://www.bois-energie.ofme.org/)). La Mission Régionale Bois Energie (MRBE) a pour objectif de répondre aux enjeux de la maîtrise des coûts de chauffage, de la valorisation des forêts de la région, de la relocalisation de l'emploi et du développement des énergies renouvelables.

Sur cette thématique, les Communes forestières orientent leur action autour de 3 axes de travail :

- Structurer l'approvisionnement et sécuriser les filières bois énergie territoriales
- Accompagner le développement de projets de chaufferies / réseaux de chaleur de qualité
- Suivre, observer et coordonner le développement du bois énergie

Aujourd'hui plus de 320 chaufferies automatiques au bois sont en fonctionnement en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Afin de suivre ces chaufferies, d'identifier les éventuelles difficultés des maîtres d'ouvrage et leurs besoins en accompagnement, des bilans sont réalisés chaque année. Ceux-ci permettent de suivre l'évolution de la filière bois, et de connaître le retour d'expérience annuel de l'ensemble des acteurs de la filière bois énergie. Les questions de renouvellement des chaudières de plus de 15 ans émergent. Par ailleurs, la hausse du coût des énergies amène les maîtres d'ouvrages de piscine à revoir leurs modèles de chauffage. Une 10aine de piscines sont actuellement chauffées au bois. Le développement du chauffage bois des centres aquatiques reste à explorer pour répondre aux enjeux de la filière bois.

### 1. Objectifs du stage

Ce stage a deux objectifs :

- Sensibiliser et accompagner les maîtres d'ouvrages de chaufferies bois anciennes sur les dispositifs techniques et financiers de renouvellement de chaudière.
- Analyser le fonctionnement des chaudières à bois dans les piscines sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et appuyer à la prospection pour de nouvelles installations. Un recensement se fera via les bilans annuels de fonctionnement des chaufferies. Cette étude devra permettre de mettre en évidence les économies potentielles, présenter un bilan financier des installations bois, et d'identifier les piscines régionales pour lesquelles proposer une substitution de chauffage par le bois.

**COMMUNES FORESTIÈRES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Pavillon du Roy René · Valabre CD7 · 13120 Gardanne · Tél. 04 42 65 43 93 · Fax 04 42 51 03 88  
[paca@communesforestieres.org](mailto:paca@communesforestieres.org) · [www.ofme.org/communes-forestieres](http://www.ofme.org/communes-forestieres)

## 2. Missions

Le ou la stagiaire devra, sous la responsabilité du Directeur des Communes forestières et en lien avec l'ensemble de l'équipe, répondre aux objectifs du stage, décrits précédemment. Plus précisément il s'agira de :

- Repérer les chaufferies les plus anciennes ou en difficulté et réaliser une première analyse technico-financière pour le renouvellement de ces installations,
- Faire le lien avec le porteur du Contrat de développement des Energies renouvelables pour accompagner le maître d'ouvrage dans le renouvellement de son installation
- Apporter un appui à l'identification et la réalisation des bilans du fonctionnement des chaufferies au bois pour les piscines,
- Réaliser des fiches de communication sur ces installations
- Participer à l'alimentation d'une base de données avec les éléments recueillis,
- Participer à la prospection et la sensibilisation de centres aquatiques pour substituer leur chauffage par du bois
- Rédiger un rapport sur l'état du parc des piscines chauffées au bois énergie, leur fonctionnement et le potentiel des piscines visées,

Plus globalement, le ou la stagiaire pourra être amené(e) à apporter un appui aux travaux bois énergie portés par l'Union régionale.

Tout au long de ce travail le ou la stagiaire devra échanger avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers. Il ou elle sera encadré(e) par un chargé de mission bois énergie au sein des Communes forestières.

## 3. Profil recherché

- Bac +3 minimum, formation sur les thématiques des énergies renouvelables et thermique du bâtiment, de l'environnement,
- Aptitude au travail en équipe et en autonomie,
- Rigueur et sens de l'organisation,
- Capacité de dialogue et de communication,
- Bonnes capacités rédactionnelles, de synthèse et d'analyses de données,
- Bonne maîtrise des outils bureautiques classiques, en particulier d'Excel,
- Permis de conduire indispensable et voiture personnelle souhaitée ;

## 4. Conditions

- Durée du stage : 6 mois
- Lieu de travail : GAP (05) ou GARDANNE (13), avec des déplacements occasionnels sur l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Date de début du stage : à partir du 1<sup>er</sup> février 2023
- Indemnisation : selon barème légal en vigueur pour l'indemnisation des stagiaires.

### Dossier de candidature :

Lettre de motivation à l'attention de « Monsieur le Directeur de l'Union Régionale des Communes Forestières de PACA » + CV à adresser uniquement par mail à [paca@communesforestieres.org](mailto:paca@communesforestieres.org)

**avant le 7 décembre 2022**